



## Commune Nouvelle de MESNIL-EN-OUCHÉ

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2016

<b>Date du Conseil Municipal :</b>	<b>20 décembre 2016</b>	<i>Nombre de conseillers en exercice :</i>	<b>73</b>
Date de convocation :	13 décembre 2016	Nombre de présents :	55
		Nombre de représentés par pouvoir :	11
		<b>Nombre de votants :</b>	<b>66</b>
		Nombre d'absents :	7

Présents : ADELIN Jean-Michel, BACKX Olivier, BAERT Olivier, BÉCHET Gaétan, BENSALD Robert, BERTHE Claude, BOISSIÈRE Bernard, BORDEAU Jean-Pierre, BRUT Nicolas, BUONOMO Bernadette, CAPPELLE Hubert, CASSIET Daniel, COURTOUX Thomas, DECROOS Monique, DEVAUX Anthony, DORGÈRE François, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, ESNOULT Catherine, FAUCHE Gérard, FUCHÉ Fabienne, GOULLEY Martine, GROULT Daniel, KANEB Michèle, KIFFER Daniel, LECOMTE Alexis, LEFEBVRE Pascal, LEFRILEUX Jean-Claude, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Jean-Pierre, L'HOMME Roseline, MADELON Jean-Louis, MARIN Thierry, MARTIN Jean, MÉRIMÉE Maxime, MICHOUX Jean-Pierre, MONTIER Jean-Noël, NEEL Marie-Madeleine, PERCQ Gérard, PERDRIEL Christian, PERDRIEL Daniel, PETIT Danièle, PICOT Christian, PRÉVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, PROFIT Jean-François, TAVERNIER Sophie, VAMPA Marc, VAN DEN DRIESSCHE Agnès, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie, VIALA Alain, VITTET Gérard, WERS Stanislas, WNUK Jean.

Représentés par pouvoir : BEAUDOIN Jérôme (à MONTIER Jean-Noël), EDY Noëlle (à DUVOUX Dominique), ESNOULT Catherine (à GROULT Daniel), GIBOURDEL Jean-Pierre (à GOULLEY Martine), GRAVELAIS Edith (à L'HOMME Roseline), GROULT Catherine (à PREVOST Jean-Jacques), LEPOITTEVIN Christophe (à PETIT Danièle), LEVEAU Dalilha (à BOISSIÈRE Bernard), MÉRIMÉE Bruno (à DRAPPIER Michèle), OGER Leïla (à FAUCHE Gérard), SCIPION Elodie (à VAMPA Marc).

Absents : BERTHE Brigitte, BRIONNE Dominique, DESFRESNE Anthony, MESNIL Cécile, ROINSARD Roger, TRIPIER Sylvie, VIVIEN Vincent.

Secrétaires de séances : L'HOMME Roseline et WERS Stanislas.

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2016

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal a été envoyé par courrier. N'ayant eu aucune observation, le compte-rendu est voté à l'unanimité.

### ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES A L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

M. le Maire indique au Conseil Municipal que, suite à l'arrêté préfectoral de création de l'Intercom Bernay Terres de Normandie par fusion des Communautés de Communes de Bernay et Environs, de Broglie, du Canton de Beaumesnil, Intercom Risle & Charentonne et Intercom du Pays Brionnais, M. le Préfet de l'Eure a pris un arrêté en date du 5 décembre 2016 pour fixer la composition du Conseil Communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, prenant en compte les nouvelles dispositions de la loi n°2016-1500 du 8 novembre 2016 (tendant à permettre le maintien des communes associées sous forme de communes déléguées en cas de création de Commune Nouvelle). En effet, cette loi fixe un nombre minimal de conseillers communautaires égal au nombre de communes regroupées dans le cadre d'une Commune Nouvelle, jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux. En conséquence, le Conseil Communautaire sera composé de 128 conseillers, dont 16 représentants de la commune de Mesnil-en-Ouche.

Il explique que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient le maintien des conseillers communautaires en place, au nombre de 11 à ce jour, et l'élection par le Conseil Municipal des nouveaux conseillers communautaires à désigner, à savoir 5. Le Conseil Municipal doit donc élire à bulletin secret, par scrutin de liste, 5 conseillers communautaires au sein du Conseil Municipal.

M. le Maire présente une liste de 5 personnes venant compléter les 11 conseillers communautaires sortants, où figureraient ainsi les 16 maires délégués en qualité de conseillers communautaires. Ainsi, il propose que chaque commune déléguée soit effectivement représentée au sein de l'intercommunalité.

Suite à l'appel de M. le Maire, aucune autre liste ne se présente.

A l'appel de leur nom, les conseillers municipaux s'approchent de la table de vote et déposent leur enveloppe dans l'urne prévue à cet effet. Les 66 conseillers municipaux présents ou représentés prennent part au vote. Suite au dépouillement, M. le Maire proclame les résultats :

- liste conduite par M. ADELIN Jean-Michel : 61
- blancs ou nuls : 5

M. le Maire constate que la liste conduite par M. Jean-Michel ADELIN a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour et proclame l'élection des 5 conseillers communautaires :

- M. ADELIN Jean-Michel
- M. BOISSIERE Bernard
- Mme DRAPPIER Michèle
- M. GIBOURDEL Jean-Pierre
- Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès

Le Conseil Municipal constate que les 16 conseillers communautaires représentant la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche au sein du Conseil Communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie sont :

- M. ADELIN Jean-Michel
- M. BOISSIERE Bernard
- M. BORDEAU Jean-Pierre
- M. CAPPELLE Hubert
- M. DORGERE François
- Mme DRAPPIER Michèle
- M. GIBOURDEL Jean-Pierre
- M. GROULT Daniel
- M. KIFFER Daniel
- M. MONTIER Jean-Noël
- M. MADELON Jean-Louis
- M. PERDRIEL Daniel
- Mme PETIT Danièle
- M. PREVOST Jean-Jacques
- M. VAMPA Marc
- Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès

## **CONVENTION D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME AVEC LE PAYS RISLE CHARENTONNE**

A compter du 1er janvier 2017, les services de l'Etat cesseront d'instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) pour la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche. La loi ALUR a ainsi prévu le retrait progressif de l'assistance des services de l'Etat, avec pour échéance le 1er janvier 2017 pour les communes disposant d'une carte communale (ce qui est le cas pour une partie du territoire de la Commune Nouvelle).

Dans le cadre de ce désengagement, le Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne a mis en place depuis deux ans un service instructeur qui est mis à disposition des communes concernées. Ce service est intégralement financé par les Communautés de Communes. Il sera intégré dès le 1er janvier 2017 au sein de l'Intercom « Bernay Terres de Normandie ».

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante, qui fixe les conditions de fonctionnement de ce service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention avec le Pays Risle Charentonne.

## **RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA BARRE-EN-OUCHÉ**

Un programme de réhabilitation de cet équipement éducatif a été lancé par la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil en 2015 par une mission de maîtrise d'œuvre. La première tranche de ce chantier (construction d'un préau et de sanitaires) est sur le point de démarrer.

Avec la restitution de la compétence en matière d'équipements scolaires, le chantier sera assuré sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche. Il est proposé d'inscrire ce programme d'investissement au budget primitif 2016, par décision modificative.

Le coût total des dépenses s'élève à 282 231 € HT avec une subvention sollicitée auprès de l'Etat à hauteur de 145 460 € et de la Caisse d'Allocation Familiale pour 80 271 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte d'inscrire ce programme d'investissement au budget primitif 2016, par décision modificative.

## CRÉATION DU PÔLE SOCIO-CULTUREL

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier pour la création du pôle socio-culturel de la Barre-en-Ouche est toujours en cours. Nous avons réalisé les diagnostics nécessaires.

Pour rappel, il sera accessible aux personnes à mobilité réduite, une deuxième salle sera créée pour les enfants, il y aura la future ludothèque et dans l'avenir une permanence au public avec la MSAP.

Le coût total est de 338 025 € HT et suite à la demande de DETR de 2016, M. le Maire informe que la Préfecture a accordé subvention à hauteur de 80 % du montant du projet soit 264 820 €.

## PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT DE DÉFIBRILLATEURS

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un programme d'équipements de tout le territoire a été initié par la Communauté de Communes du Canton de Beamesnil en 2014. Après la réalisation des deux premières tranches en 2016 (8 équipements), le nouveau programme doit permettre l'acquisition de 10 nouveaux défibrillateurs afin d'en équiper toutes les communes déléguées.

Dans le cadre de la fusion des intercommunalités, ce projet d'investissement ne sera pas porté par l'Intercom « Bernay Terres de Normandie », considérant qu'il ne s'agit pas d'une compétence nominativement présente dans les statuts. Il est donc proposé que ce programme soit repris sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune Nouvelle.

Le financement de ce projet est :

Dépenses (HT)		Recettes	
10 défibrillateurs	11 780.00	Commune Nouvelle	8 630.00
10 boîtiers extérieurs	4 650.00	CNP Fondation	8 400.00
Mise en services, formations	1 600.00	Autres partenaires	1 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>18 030.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 030.00</b>

Le financement de la Fondation CNP est acquis ; il convient d'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante et à inscrire le projet en investissement en décision modificative sur le budget 2016, pour permettre sa réalisation dès le début de l'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention et inscrire le projet en investissement en décision modificative sur le budget 2016.

## DOSSIERS DETR 2017

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'appel à projets pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017, il est proposé au Conseil Municipal de présenter les projets qui n'avaient pas été retenus en 2016, à savoir :

Désignation	Dépenses HT	Subvention sollicitée
1. Réhabilitation du groupe scolaire de La Barre-en-Ouche (tranche 2)	<b>1 967 636</b>	<b>787 054</b>
2. Mise en accessibilité des bâtiments communaux	<b>377 400</b>	<b>188 700</b>
3. Changement des fenêtres de la mairie déléguée de Beamesnil	<b>31 154</b>	<b>15 577</b>

Pour la réhabilitation du groupe scolaire de La Barre-en-Ouche, une subvention de 787 054 € est également sollicitée auprès du Conseil Départemental de l'Eure.

Pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux, un travail plus affiné sera réalisé en étroite collaboration entre le service technique de la Commune Nouvelle, les maires délégués et le maître d'œuvre Philippe Lachapelle afin de définir les besoins le plus précisément possible et finaliser les agendas d'accessibilité correspondants au premier trimestre 2017.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire une demande de subvention au titre de la DETR pour ces trois projets.

## DÉCISION MODIFICATIVE N°2

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il convient d'adopter une décision modificative au budget primitif 2016 pour prendre en compte les nouvelles informations connues en matière budgétaire :

- le transfert de FCTVA de la section d'investissement à la section de fonctionnement ;
- le transfert de compte de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du cabinet médical de La Barre-en-Ouche afin de permettre la récupération du FCTVA ;
- l'inscription du nouveau programme d'investissement pour l'acquisition de défibrillateurs, avec les subventions notifiées ;
- l'inscription du programme d'investissement pour la première tranche de la réhabilitation du groupe scolaire de La Barre-en-Ouche, suite à la restitution de la compétence en matière d'équipements scolaires, avec les subventions notifiées ;
- la notification du nouveau montant de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ;
- la diminution du montant de l'emprunt inscrit pour 160 000 € et finalement réalisé pour 140 000 € ;
- l'acquisition de matériel à la Communauté de Communes du Canton de Beamesnil ;
- l'ajustement des virements entre sections de fonctionnement et d'investissement.

Ouï l'exposé de M. le Maire ;

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter la décision modificative au budget primitif 2016 de la Commune ci-dessous :

Article	Libellé	DM
023	Virement à la section d'investissement	+ 34 182,00
678	Autres charges exceptionnelles	- 30 182,00
<b>Total dépenses fonctionnement</b>		<b>+ 4 000,00</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	+ 4 000,00
<b>Total recettes fonctionnement</b>		<b>+ 4 000,00</b>
102291	Reprise sur FCTVA	+ 4 000,00
21312	Bâtiments scolaires	+ 325 000,00
21318	Autres bâtiments publics	+ 8 700,00
21571	Matériel roulant – voirie	+ 11 435,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	+ 774,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	+ 12 144,00
2184	Mobilier	+ 3 017,00
2188	Autres immobilisations corporelles	+ 45 392,00
<b>Total dépenses investissement</b>		<b>+ 410 462,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	+ 34 182,00
2031	Frais d'études	+ 8 700,00
1318	Subventions d'équipement transférables – autres	+ 9 400,00
1321	Subventions d'équipement non transférables – Etat et établissements nationaux	+ 145 000,00
1328	Subventions d'équipement non transférables – autres	+ 80 000,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	+ 153 180,00
1641	Emprunts en euros	- 20 000,00
<b>Total recettes investissement</b>		<b>+ 410 462,00</b>

- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

## RÉORGANISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'actuellement nos services administratifs sont restreints et que nous allons devoir assumer de nouvelles missions telles que :

- les dossiers d'urbanisme
- la gestion des ressources humaines
- développement et communication

Pour cela, il explique la nécessité de créer un emploi de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et un emploi d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à la majorité (62 voix pour, 0 contre, 4 abstentions) :

- de créer un emploi de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet ;
- de créer un emploi d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet ;
- d'autoriser le Maire à prendre les arrêtés nécessaires au recrutement des agents et à attribuer les primes et indemnités liées aux cadres d'emploi et aux grades.

## BILAN DES ACTIONS SOCIALES 2016

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la mise en place du pôle social de Mesnil-en-Ouche, beaucoup d'actions ont été mises en place :

- maintien à domicile : Présence verte (avec participation sur l'abonnement mensuel), environ 50 foyers en bénéficient.
- portage de repas : 3€ par repas pour 1 mois et après étude par le CCAS selon chaque cas.
- la maison de services au public qui est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016

Dès la rentrée 2017, un ticket activité culturelle et sportive va être mis en place pour un montant de 20 € par enfant et par an. Cela est valable pour les enfants de 6 à 16 ans.

Nous allons avoir un conciliateur de justice pour Mesnil-en-Ouche qui tiendra une permanence tous les 15 jours à la mairie déléguée de Beaumesnil.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune Nouvelle pourrait être sollicitée par des entreprises pour des questions relatives à la reprise ou au développement d'activités, il sera important d'apporter un accompagnement dans les démarches. En cas de besoin de soutien financier, le Conseil Municipal sera amené à en décider.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte d'accompagner et de soutenir les entreprises dans le besoin.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Organisation des vœux de Mesnil-en-Ouche**

M. le Maire informe qu'il souhaiterait organiser les vœux de Mesnil-en-Ouche à la salle des fêtes de la Barre-en-Ouche le jeudi 12 janvier à 18h30. M. KIFFER ajoute qu'il va en profiter pour faire ses vœux à la même date.

M. le Maire déclare la séance levée à 23<sup>H</sup>00.

ADELINÉ Jean-Michel	BACKX Olivier	BAERT Olivier	BEAUDOIN Jérôme  pouvoir à MONTIER J-N
BÉCHET Gaétan	BENSAID Robert	BERTHE Brigitte  absente	BERTHE Claude
BOISSIÈRE Bernard	BORDEAU Jean-Pierre	BRIONNE Dominique  absent	BRUT Nicolas
BUONOMO Bernadette	CAPPELLE Hubert	CASSIET Daniel	COURTOUX Thomas
DECROOS Monique	DEFRESNE Anthony  absent	DEVAUX Anthony	DORGÈRE François
DRAPPIER Michèle	DUVOUX Dominique	EDY Noëlle  pouvoir à DUVOUX D.	ESNOULT Catherine  pouvoir à GROULT D.
FAUCHE Gérard	FUCHÉ Fabienne	GIBOURDEL Jean-Pierre  pouvoir à GOULLEY M.	GOULLEY Martine
GRAVELAIS Edith  pouvoir à L'HOMME	GROULT Catherine  pouvoir à PREVOST J-J.	GROULT Daniel	KANEB Michèle
KIFFER Daniel	LECOMTE Alexis	LEFEBVRE Pascal	LEFRILEUX Jean-Claude
LEMONNIER Stéphane	LEPOITTEVIN Christophe  pouvoir à PETIT D.	LEVEAU Dalilha  pouvoir à BOISSIERE B.	LEVILLAIN Jean-Pierre

L'HOMME Roseline	MADELON Jean-Louis	MARIN Thierry	MARTIN Jean
MERIMEE Bruno	MERIMEE Maxime	MESNIL Cécile	MICHOUX Jean-Pierre
pouvoir à DRAPPIER M. MONTIER Jean-Noël	NEEL Marie-Madeleine	absente OGER Leïla	PERCQ Gérard
PERDRIEL Christian	PERDRIEL Daniel	pouvoir à FAUCHE G. PETIT Danièle	PICOT Christian
PREVOST Jean-Jacques	PREYRE Françoise	PROFIT Jean-François	ROINSARD Roger
SCIPION Elodie	TAVERNIER Sophie	TRAPIER Sylvie	absent VAMPA Marc
pouvoir à VAMPA M. VAN DEN DRIESSCHE A.	VANDOOREN Bernard	VANDOOREN Mathieu	VIAL Sylvie
VIALA Alain	VITTET Gérard	VIVIEN Vincent	WERS Stanislas
WNUK Jean		absent	